

# Un projet de regroupement des intercommunalités pour ...

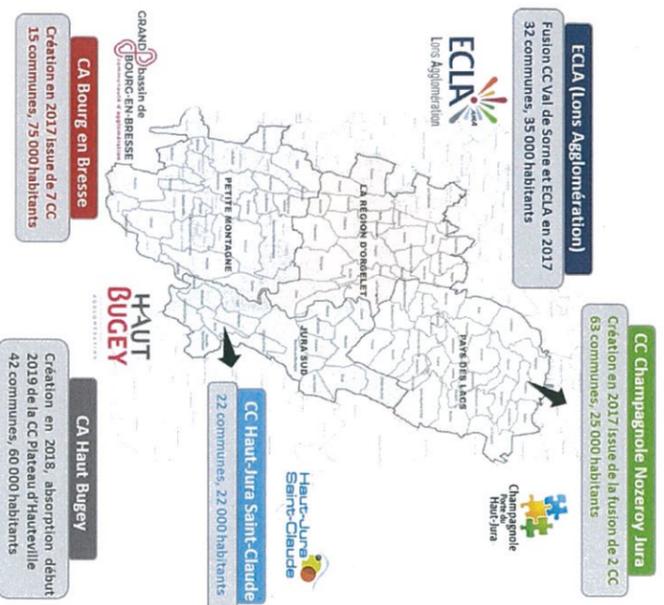


## Constituer un territoire cohérent et complémentaire

- 1 Des complémentarités pour mieux valoriser vos atouts
  - > Des atouts touristiques majeurs qu'un développement concerté et coordonné permettrait de renforcer :
    - Enrichissement de l'offre touristique en termes d'activités et d'hébergements
    - Operation Grand Site sur les cascades du Hérisson
    - Aménagement et exploitation du lac de Vouglans
    - Déploiement du programme d'actions « filière lacs, rivières & cascades du Jura »
  - > Des capacités de développement économique en lien avec les filières et les entreprises ancrées sur votre territoire
    - La filière du jouet et de l'enfance
    - La filière bois
    - Le pôle de compétitivité Plastipolis-Plastique
    - Un tissu de PME et d'artisans dynamiques et qui se connaissent
  - > Une volonté de maintien et de développement démographique par des actions en faveur des familles :
    - Scolaire, périscolaire et extrascolaire
    - Petite enfance
    - Offres culturelles, sportives, associatives
- 2 4 bourg-centres pour équilibrer le développement territorial et porter des projets et équipements communs au service de la population : tourisme, culture, scolaire et enfance, santé, numérique, revitalisation urbaine, PLU...
- 3 Un territoire qui existe déjà à travers des coopérations réussies (existence du Pays Lacs et Petite Montagne sur 3 CC, 50 ans de Vouglans, unité paysagère, topographique et géographique : identité 1<sup>er</sup> plateaux et vallées, site Natura 2000, l'association ADALACS – SIDELACS à l'origine de la route des lacs) et une population dont les déplacements quotidiens dépassent largement les frontières administratives actuelles et dépasseront celles de demain



## Agir pour ne pas subir



- 1 Se regrouper, c'est se donner les moyens de continuer à exister en accédant à une taille critique de 25 000 habitants pour porter des projets d'envergure et mutualiser les moyens
- 2 Se regrouper, c'est renforcer sa capacité d'influence dans un environnement qui bouge : vis-à-vis des autres intercommunalités qui se développent, du département, de la région, des partenaires institutionnels et des financeurs...
- 3 A contrario, ne pas se regrouper, c'est prendre le risque d'assister progressivement à un démantèlement - voire à une absorption - par les autres acteurs publics environnants

## Construire un modèle innovant pour votre territoire

- ↳ Imaginer un modèle innovant et adapté au territoire pour garantir réactivité et proximité et éviter le risque de centralisation politique et administrative
- ↳ Une action publique de proximité :
  - > 1 siège social (à définir)
  - > Maintenir 4 pôles de service de proximité
- ↳ Pour garantir présence territoriale, réactivité de service, prise en compte des spécificités locales et faciliter la coopération entre communes
- ↳ Des espaces de concertation au plus près des territoires outre les instances classiques (conseil, bureau et commissions communautaires) :
  - > 3 réunions de secteurs de concertation intervenant sur toutes les compétences ouvertes aux communes avec une présidence tournante et des périmètres distincts des CC actuelles pour :
    - Prendre en compte les spécificités de chaque territoire
    - Tisser un lien étroit entre communes et communauté
    - Favoriser l'expression et le dialogue
    - Disposer d'une représentativité équilibrée des élus
  - > 1 conseil de développement pour permettre l'expression et la prise en compte des avis et besoins des citoyens, usagers et acteurs socio-économiques en s'appuyant sur le développement de tiers-lieux du territoire



## Les temps de mobilisation et les dates clés du projet

